


## POURQUOI PARTICIPER ?

 Pour contribuer à l'amélioration des connaissances grâce à une étude régionale originale de santé publique ;

 Pour bénéficier d'un dosage individuel en arsenic ;

 Pour comparer mon dosage à celui de la population de la zone d'étude.

### COMMENT PARTICIPER À L'ÉTUDE ?

L'ensemble des membres de mon foyer peut participer à cette étude à condition de :

1. résider dans une des 6 communes de la zone d'étude ;
2. avoir été présent sur la zone d'étude au cours des 4 jours précédant le passage de l'enquêteur ;
3. être âgé de plus de 2 ans.

Je peux d'ores et déjà remplir le bulletin d'inscription ci-joint pré-affranchi et le déposer dans une boîte aux lettres.

Je peux également m'inscrire sur internet :

[www.cc-mosellemadon.fr](http://www.cc-mosellemadon.fr)

par téléphone au numéro suivant : **03 83 39 30 30**  
par e-mail à l'adresse :

[DD54-neuves-maisons@sante.gouv.fr](mailto:DD54-neuves-maisons@sante.gouv.fr)

## TESTEZ VOS CONNAISSANCES EN MATIÈRE D'ARSENIC...

### Parents - enfants : qui en sait le plus ?

Attention, plusieurs réponses sont possibles par ligne !

#### 1. L'arsenic est naturellement présent dans l'environnement.

- Vrai  Faux

#### 2. Qu'est-ce qui contient de l'arsenic ?

- Les aliments  La fumée de cigarette

#### 3. L'ingestion d'arsenic peut avoir des effets sur la santé.

- À de faibles niveaux, à long terme  
 À dose élevée, à court terme

#### 4. L'exposition biologique à l'arsenic peut être estimée à partir de l'arsenic des urines.

- Vrai  Faux

### Réponses

1. **Vrai**, en particulier dans les roches et notamment dans la Minette de Lorraine. On en retrouve également dans l'atmosphère et le milieu aquatique du fait de l'érosion des roches, du lessivage des sols, et des précipitations.  
2. **Les deux**. La plupart des aliments et des eaux de boisson contiennent de faibles niveaux en arsenic faiblement toxique : ce sont les crustacés et poissons de mer qui en contiennent le plus.  
3. Même si des études ont montré qu'une faible dose d'arsenic pouvait être bénéfique (en général la dose que fournissent les aliments), des effets négatifs sur la santé peuvent intervenir à long terme et surtout du fait d'une ingestion. On sait depuis longtemps que l'arsenic est un poison mortel à dose très élevée.  
4. **Vrai**. L'arsenic peut être mesuré dans le sang, l'urine, les cheveux et les ongles. Le test urinaire est le plus utilisé pour mesurer une exposition récente, dans les 4 jours précédant le prélèvement. Peu contraignant, il est donc préféré aux tests sanguins plus compliqués à mettre en œuvre bien que ces derniers permettent de distinguer l'origine de l'arsenic.

### POUR PLUS D'INFORMATION

Adressez-vous à la mairie de votre commune ou contactez la DDASS de Meurthe-et-Moselle, 4 rue Bénil - 54035 Nancy Cedex

✉ **E-mail** : [DD54-neuves-maisons@sante.gouv.fr](mailto:DD54-neuves-maisons@sante.gouv.fr)

✉ **Boîte vocale** : 03 83 39 30 30


✉ **Site Internet de la Communauté de Communes** :

[www.cc-mosellemadon.fr](http://www.cc-mosellemadon.fr)



Une étude scientifique originale pour mieux comprendre...

# DE L'ARSENIC NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES SOLS

 En Lorraine, la présence d'arsenic est liée au contexte géologique du bassin ferrifère.



Communauté de communes de Moselle et Madon : en orange figurent les communes concernées par l'étude

➤ La présence naturelle d'arsenic dans les sols a été identifiée à des teneurs inhabituelles sur le territoire de la Communauté de Communes de Moselle et Madon.  
➤ Le passage éventuel de l'arsenic du sol vers l'homme est mal connu.  
➤ L'Institut de Veille Sanitaire lance une étude biologique d'exposition au cours de l'été 2007 pour améliorer les connaissances scientifiques.  
➤ La Communauté de Commune de Moselle et Madon constitue un site d'étude unique en France.

**La participation du plus grand nombre est importante, inscrivez-vous !**

# QUELLE EST LA ZONE D'ÉTUDE ET POURQUOI ?

La zone d'étude est constituée de 6 communes partenaires pour lesquelles la présence d'arsenic dans les sols est déjà connue et qui présentent des caractéristiques socio-économiques et d'urbanisation homogènes :



- Bainville-sur-Madon
- Chaligny
- Chavigny
- Neuves-Maisons
- Messein
- Pont-Saint-Vincent.

## CE QUE NOUS SAVONS DÉJÀ À CE JOUR :

- La qualité des eaux distribuées sur le bassin de Neuves-Maisons est régulièrement contrôlée par la DDASS : le seuil réglementaire sanitaire de 10 µg/L est systématiquement respecté.
- La concentration en arsenic dans différents légumes a été analysée : les teneurs sont comparables avec les valeurs habituellement mesurées en France.
- Aucune conséquence sur la santé des populations n'a été observée en lien avec une surexposition à l'arsenic en Lorraine et sur le territoire de la Communauté de Communes de Moselle et Madon.

## CE QUE NOUS ÉTUDIONS :

- Le passage éventuel de l'arsenic vers la population et si ce passage existe :
  - les niveaux d'exposition
  - la part du sol, de l'eau, de l'air et de l'alimentation dans cette exposition
  - les groupes de populations les plus exposés
- Les niveaux en arsenic dans l'environnement :
  - dans les sols avec le BRGM
  - dans l'air avec AIRLOR

# EN QUOI CONSISTE MA PARTICIPATION ?

Ma participation est volontaire et bénévole. Elle est peu contraignante et consiste lors de la visite d'un enquêteur à mon domicile à :

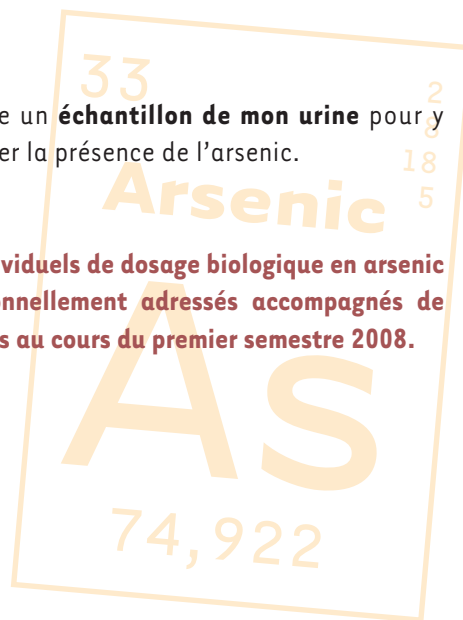


Répondre à un questionnaire individuel au cours d'un entretien permettant de préciser mes activités professionnelles, mes loisirs, mon habitat et mes habitudes de consommation de produits alimentaires locaux ;



Remettre un échantillon de mon urine pour y rechercher la présence de l'arsenic.

Les résultats individuels de dosage biologique en arsenic me seront personnellement adressés accompagnés de recommandations au cours du premier semestre 2008.



# BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION




1

Découpez le bulletin de pré-inscription.

2

Pliez et collez le rabat avant de poster.

à retourner dès que possible



Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Nombre de personnes du foyer désirant participer à l'étude

Âges respectifs

Type d'habitat :  maison individuelle  
 appartement  
 autre :

Jardin potager :  Oui  Non

Un enquêteur vous téléphonera pour prendre rendez-vous.

Cloture des inscriptions : 5 août 2007

## RAPPELS CNIL

Toutes les données collectées dans le cadre de cette étude sont strictement confidentielles. Conformément à l'article 40 de la loi «informatique et libertés» du 7 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent pendant toute la durée de cette étude.

Pour exercer ce droit, adressez-vous à :

**Institut de veille sanitaire,**  
Département santé et environnement,  
12 rue de Val d'Osne,  
94415 Saint-Maurice,  
fax : 01 41 79 67 68,  
en précisant «Étude arsenic Neuves Maisons».